



L'association du Droit
et des Nouvelles
Technologies

2 juillet 2007

Communiqué

Corinne THIERACHE : Elue Président de CYBERLEX, association regroupant des juristes et professionnels des NTIC

Lors de sa réunion du 26 juin dernier, le Conseil d'Administration de l'association CYBERLEX a renouvelé son Bureau ainsi composé :

- Président : Corinne THIERACHE
- Secrétaire Général : Bruno ANATRELLA
- Trésorier : Martine RICOUART-MAILLET

Corinne THIERACHE est avocat au Barreau de Paris, associée au cabinet BERNARD-HERTZ-BEJOT, spécialiste en droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies.

Les administrateurs sont : Nicolas BRAULT, Xavier DARAS, Vincent FAUCHOUX, Isabelle GALY, Thomas LANGE.

Association du Droit et des Nouvelles Technologies, CYBERLEX a pour ambition de faire comprendre et maîtriser les aspects juridiques et techniques du Multimédia et de l'Internet. Sa spécificité est de regrouper à la fois des techniciens, des juristes, des avocats, des professionnels du marché et des technologies numériques.

Depuis plus de 10 ans, CYBERLEX est un lieu d'échanges et de débats où chacun s'exprime sur les orientations législatives, les affaires judiciaires, les positions des acteurs, les incidences des innovations technologiques sur l'économie et le droit.

CYBERLEX a déjà organisé en partenariat avec CLUB SENAT un colloque exceptionnel le 8 juin 2006 sur "Les 10 ans de droit de l'Internet". Forts de ce succès, CYBERLEX et CLUB SENAT préparent ensemble les premières Rencontres Annuelles du Droit de l'Internet qui se tiendront au SENAT le 6 novembre 2007.

Contact :
Corinne Thiérache
SCP Bernard Hertz Béjot
8, rue Murillo
75008 Paris
Tél : 01 43 18 80 80
E-mail : cthierache@bhbfrance.com